



Réf : 10 /CBV/2021/PA

Le 11 / 05 /2021

COMMUNIQUE

Vous savez que les dispositions sanitaires nous imposent des restrictions au niveau de la pratique de notre sport.

Nonobstant ces limitations, je constate que des annonces de concours à court terme se multiplient via les réseaux sociaux entre autres.

Je tiens à vous rappeler que les dispositions de la FFPJP en vigueur jusqu'à nouvel ordre, interdisent le déroulement de **compétition** en intérieur comme en extérieur. L'ensemble des mesures fait l'objet du protocole « phase 12 » que le comité bouliste du Var vous a relayé.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir respecter le cadre réglementaire.

Bien sûr, le moment venu, je ne manquerai pas de vous faire connaître les changements de ces conditions.

Veuillez agréer Madame, Monsieur la(e) président(e), l'expression de mes salutations boulistes.

Le président du CBVar

DESTINATAIRES : Tous les clubs affiliés